

Nos formules

Vol découverte

60€ / personne

Le vol découverte vous permet de découvrir la région vue d'en haut (Eurodisney, châteaux de Vaux le Vicomte, de Blandy les Tours, etc...)

- Durée de vol : environ 30 minutes
- **2 personnes minimum, maximum 3**

Vol d'initiation
aux commandes

135 €

- Durée de vol : environ 30 minutes
- Briefing / Debriefing : 30 minutes

Si vous vous inscrivez, la cotisation FFA est offerte

Si vous décidez de vous inscrire à la suite de votre vol d'initiation, l'Aéroclub Henri Guillaumet vous offre la cotisation FFA obligatoire pour tout pilote. **Soit une économie de 76 €**

Site Internet

NOS OFFRES

Vous êtes décidé à commencer une formation de pilote privé ; retrouvez sur notre site Internet achg.asso.fr l'ensemble de nos offres ainsi que notre pack pour débiter votre formation de pilote privé.



Aéroclub
HENRI GUILLAUMET



Aéroclub Henri Guillaumet

Bât. n°47
Aérodrome de Lognes-Emerainville
Boulevard de Courcerin -
77185 LOGNES

Téléphone : 01 60 17 24 71
Télécopie : 01 60 17 24 81
Messagerie : aero.guillaumet@wanadoo.fr
Site internet : achg.asso.fr



Rejoignez notre groupe sur Facebook
«Aéroclub Henri Guillaumet»



Aéroclub
HENRI GUILLAUMET



Formation au pilotage
Perfectionnement
Vol IFR, VFR de nuit
Anglais FCL 055.
Brevet d'Initiation Aéronautique
Voyages, Thèmes



Nos activités

L'aéroclub Henri Guillaumet est **ouvert toute l'année**, 7 jours sur 7.

Une équipe d'instructeurs permanents est à votre disposition pour l'**acquisition et le maintien de vos connaissances** en aéronautique.

L'aéroclub met à disposition une **flotte d'avions** performante et diversifiée pour tous les domaines de vol :

- École,
- Progression,
- Vol aux instruments (IFR),
- Vol à vue (VFR),
- VFR de nuit (VFRN),

La **maintenance** des avions est assurée par un **mécanicien certifié** attaché à l'aéroclub.

Nos avions sont **régulièrement contrôlés** et **entretenus** avec soin dans l'atelier du club..

L'aéroclub dispose :

- d'un hangar fermé et de locaux spacieux
- d'un club house accueillant
- de deux salles de briefing / debriefing / cours
- d'un vidéoprojecteur
- de plusieurs postes informatiques
- d'une gestion numérique des services aux pilotes.

En plus d'assurer la formation et le perfectionnement des pilotes, l'aéroclub organise des sorties club à la journée ou sur le week-end, mais aussi des cours thématiques, des rallyes aériens, des soirées, etc...

Nos tarifs

Adhésion annuelle au club :

160 € pour l'ACHG

8 € pour le GALE (Groupement des Aéroclubs de Lognes et Emerainville)

Pour les moins de 21 ans : 84 €

8 € pour le GALE (Groupement des Aéroclubs de Lognes et Emerainville)

Adhérer à la FFA pour l'assurance (76 €)

Tarifs avions :

Robin DR400 120 CV : 115€/h

Piper Cadet 160 CV : 138€/h

Piper Archer 180 CV: 155€/h

Instruction :

23€/h pour les élèves

25€/h pour les brevetés

Formation théorique :

Forfait Cours théoriques 153 € comprenant :

- E-learning Institut Mermoz 24 mois
- 10h de présentiel organisées durant les briefings ou lors de sessions particulières
- Livret de progression électronique
- Fournitures diverses

Pour vous inscrire

- Remplir le **bulletin d'adhésion de l'aéroclub**
- **Adhérer à la FFA** pour l'assurance (76 €)
- Apporter **deux photos d'identité**
- Prévoir l'obtention d'un **certificat médical aéronautique** délivré par un médecin agréé (Liste sur le site de la FFA).
- Pour les mineurs, fournir une **autorisation parentale pour pratiquer le pilotage**.

Nos tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et de la réglementation aéronautique.

Formation

Il n'existe pas de limite d'âge pour commencer une formation au pilotage.

Licence de pilote privé aéronef léger LAPL(A) :

- 17 ans révolus, avoir effectué 30h de vol en double commande, 6h minimum de vol en solo et une navigation de 150 km (80 nautiques)
- Un examen pratique avec un examinateur (FE).

Licence de Pilote Privé (PPL) :

Pour passer l'examen pratique du PPL, l'élève pilote devra avoir 17 ans révolus et devra :

- avoir effectuer 45 heures de vol minimum
- comprenant au moins 25 heures de formation en double commande et
- au moins 10 heures de vol solo
- dont un vol solo de 150 NM avec deux atterrissages complets intermédiaires.

L'obtention du PPL permet de voler avec des passagers, en France et dans les pays membre de l'EASA (Europe) sous réserve de satisfaire au Contrôle de compétence linguistique FCL.055.

VFRN / Vol de nuit :

La qualification au vol de nuit permet à son titulaire d'exercer tous les privilèges du titulaire de la licence de pilote privé, de nuit.

- Formation théorique
- Formation pratique

A prévoir :

- Carnet de vol
- Casque (prêt par le club pour les premières leçons)
- Cartes aéronautiques
- Sac de transport, planchette de vol, etc...